



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Annulation de l'Expo-congrès 2020 de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Le 20 mars 2020 (Ottawa, Ontario) - Compte tenu de l'intensification rapide des mesures de sécurité visant à réduire la transmission de la COVID-19 et des recommandations du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des administrations municipales concernant les rassemblements importants, le Conseil d'administration de l'ACDFL et le Comité d'organisation de l'Expo-congrès 2020 de l'ACDFL ont pris la décision difficile d'annuler l'Expo-congrès 2020 de l'ACDFL.

L'ACDFL est consciente que les préparations pour l'Expo-congrès avaient déjà commencé, toutefois, la santé et la sécurité des membres de l'ACDFL, des participants de l'Expo-congrès et du grand public demeure notre préoccupation de premier plan.

« Les membres du secteur des fruits et légumes frais attendent avec impatience l'occasion de se réunir à l'événement le plus important pour ce secteur au Canada - l'Expo-congrès de l'ACDFL, » explique Oleen Smethurst, présidente du Conseil d'administration de l'ACDFL. « Cependant, le Conseil d'administration de l'ACDFL a pris la bonne décision en annulant cet événement. La santé de notre communauté mondiale est notre principale priorité, et nous appuyons entièrement les efforts pris par le gouvernement pour enrayer la propagation de la COVID-19. »

« L'Expo-congrès 2020 de l'ACDFL était en voie de devenir une production incroyable riche en divertissement au plus haut niveau, accueillant de nombreux nouveaux exposants et participants, » ajoute Mario Masellis, président du Comité d'organisation de l'Expo-congrès 2020 de l'ACDFL. « Je tiens à remercier tous les membres du Comité d'organisation pour les efforts déployés en vue de planifier cet événement, et nous attendons avec impatience l'Expo-congrès 2021 de l'ACDFL à Vancouver, C.-B. »

Pendant cette situation sans précédent à l'échelle mondiale, l'ACDFL encourage fortement toutes les entreprises et tous les particuliers de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes à consulter notre [page de mises à jour sur la COVID-19](#), à suivre les directives et les recommandations du gouvernement à la lettre et à privilégier les soins personnels par-dessus tout. Au nom du secteur des fruits et légumes, l'ACDFL continue à collaborer avec le gouvernement et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans le but de réduire au minimum les interruptions d'activités.

Les possibilités suivantes s'offrent aux exposants, commanditaires et participants qui ont déjà payé :

- Les exposants et les commanditaires peuvent reporter leurs achats de stand et leurs commandites à l'Expo-congrès 2021 de l'ACDFL qui aura lieu à Vancouver, C.-B. Dans ce cas, **100 % des paiements versés jusqu'à présent seront reportés à l'Expo-congrès 2021 de l'ACDFL.** L'ACDFL remercie les nombreuses entreprises qui ont exprimé leur intention d'accorder leur soutien à l'événement de 2021 à Vancouver.

- L'ACDFL offre des remboursements complets (100 %) sur les billets, y compris les laissez-passer de délégué complet, les billets pour l'exposition uniquement, ainsi que les billets pour la visite des détaillants, la réception d'accueil du président, le programme des conjoints, l'après-réception et le banquet annuel de l'ACDFL.
- L'ACDFL offre des remboursements de 80 % à tous les exposants et commanditaires qui souhaitent annuler leur participation à l'Expo-congrès 2020 de l'ACDFL (des frais, dépenses et sanctions relatifs aux préparations anticipées empêchent l'ACDFL de rembourser le montant entier).

L'ACDFL communiquera avec les exposants et les participants au cours des semaines à venir afin de mettre en application leurs décisions en la matière.

« L'ACDFL s'engage à offrir à tous nos membres, ainsi qu'à tous les exposants et participants de l'Expo-congrès, une expérience exceptionnelle et inoubliable dans le cadre de l'Expo-congrès. Nous continuerons à respecter cet engagement lors de la transition de notre Expo-congrès de 2020 à celui de 2021, qui aura lieu à Vancouver, » explique Ron Lemaire, président de l'ACDFL. « À l'heure actuelle, nous travaillons sans répit et à toute heure avec les représentants du gouvernement au sein de nombreux secteurs connexes aux fruits et aux légumes pour veiller à ce que le flux de produits dans la chaîne d'approvisionnement ne soit pas interrompu. »

L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACDFL, qui est typiquement organisée dans le cadre des activités du programme de l'Expo-congrès, se tiendra par voie virtuelle. Les renseignements détaillés sur cet événement seront diffusés aux membres aussitôt que les modalités auront été confirmées.

L'ACDFL souhaite à tous ses membres, aux participants de l'Expo-congrès et au grand public une excellente santé dans les jours et les semaines à venir.

-30-

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :**

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : [agordon@cpma.ca](mailto:agordon@cpma.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.